

- Algérie -

Rapport du webinaire préparatoires de Désertif'actions 2022

Désertif'actions 2022

Des solutions agroécologiques pour inspirer la transition



1

Association de protection de l'environnement (APEB)



Webinaire, le 24 mars 2022



Contenus des travaux

1. Contexte national de l'agroécologie en zone aride et sèche

1.1. Description des spécificités de l'agroécologie en Algérie

Malgré un riche potentiel agricole, l'Algérie est très fortement dépendante des importations pour son alimentation. Les **contraintes agro-climatiques naturelles**, conjuguées aux effets plus récents du **changement climatique** et le **modèle économique** entrepris jusque-là, ont bien montré leurs limites et pèsent sur le développement de l'agriculture algérienne.

Les perspectives d'avenir sur le plan climatique ne sont guère rassurantes selon de nombreuses études : pluviométrie en baisse, température en hausse, augmentation des accidents climatiques extrêmes, accroissement sévère de l'aridité, vulnérabilité au stress hydrique, érosions des terres et désertification. Ces changements climatiques auront pour effet de modifier le cycle de l'eau contribuant à **une dégradation des terres agricoles**, à **la baisse des productions et des rendements agricoles**, et à une **perte de la biodiversité**. La sécurité alimentaire de l'Algérie sera de plus en plus mise en péril !

Pour lutter contre la dégradation des sols et des terres, les émissions de Gaz à Effet de Serre et l'insécurité alimentaire, une transition vers des systèmes alimentaires plus durables et inclusifs s'impose. L'utilisation des ressources de manière plus efficace et la production de manière plus équitable en sont les principaux enjeux. Dans ce contexte, **l'agroécologie** offre une approche intégrée qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires et agricoles. Elle cherche à optimiser les interactions écosystémiques (sols, plantes, animaux, humains) et l'environnement global tout en prenant en considération les aspects sociaux qui doivent être abordés pour un système alimentaire durable et équitable.

À l'heure actuelle, il n'existe pas de politique ou de stratégie agroécologique au niveau national reconnaissant et soutenant l'agroécologie en Algérie. Cependant, il est fait référence à l'agriculture biologique dans la **Stratégie de Développement Rural Durable** (SDRD) de 2005 et dans la **Politique de Renouveau Agricole et Rural** (PRAR) en 2006 qui prévoit des aides à la conversion au bio et à l'exportation de produits issus de l'agriculture biologique.

La **loi d'orientation agricole** du 13 août 2008 renforce la PRAR dans le volet de la valorisation et la promotion des produits agricoles et des produits d'origine agricole en créant un système de qualité des produits agricoles¹ et la mise en place d'un comité national de labellisation en juillet 2019.

L'agroécologie reste peu connue, pourtant :

- Des dynamiques territoriales se mettent en place regroupant des agriculteurs, des associations de promotion de pratiques agroécologiques et des consommateurs qui

¹ Ce système permet (i) la distinction des produits par leurs qualités, (ii) l'attestation des conditions de production en matière d'agriculture biologique, (iii) la détermination des mécanismes de traçabilité qui garantissent l'origine ou le terroir et (iv) l'attestation indiquant que la production a été élaborée selon des modes de production et des savoirs faire associés. De plus, le système de qualité des produits agricoles ou d'origine institué contient des indications géographiques et les appellations d'origine ; les labels agricoles et des caractéristiques éclairant le produit d'agriculture biologique.

jouent un rôle clé dans le maintien et le développement de pratiques agroécologiques en Algérie notamment dans les oasis et zones de montagnes. Bien que minoritaires, ces acteurs non étatiques développent une approche plus globale de l'agroécologie chez les producteurs (mise en œuvre et développement de pratiques agroécologiques), chez les transformateurs (savoir et savoir-faire ancestral dans la transformation et la conservation de produits agricoles) et chez les consommateurs (création de marchés de proximité et d'économie de niche ainsi que des AMAP « association de maintien de l'agriculture paysanne »).

- Ces dynamiques territoriales souffrent d'une faiblesse organisationnelle, ainsi qu'à une déstructuration des liens dans de nombreuses filières. La coordination entre acteurs territoriaux est faible pour répondre à la demande alimentaire. Les initiatives et dynamiques existantes sont dispersées, non coordonnées et les acteurs n'ont pas une vision globale. En effet, les produits agricoles issus de l'agroécologie sont relativement faibles et ne couvrent pas l'ensemble des besoins alimentaires, conduisant le plus souvent à une sous exploitation de ce potentiel .
- Au niveau politique, l'absence d'une stratégie nationale cohérente et ciblée en faveur du soutien à des modèles agricoles durables. Actuellement, le cadre juridique n'est pas en faveur du développement de ces dynamiques agroécologiques dans la mesure où de maigres aides à la conversion biologique sont allouées comparativement aux aides et soutiens octroyés à l'agriculture conventionnelle.
- L'absence de référentiels d'itinéraires techniques agroécologiques adaptées aux différents contextes territoriaux permettant d'asseoir une solide formation et mise à niveau des agriculteurs avec l'appui des services de vulgarisation agricoles freinent et empêchent les dynamiques territoriales, notamment quand elles sont confrontées à des difficultés techniques.
- La création de marchés spécifique aux produits agroécologiques est quant à elle conditionnée par une offre agricole permettant une traçabilité et qualité sanitaire des produits agricoles. Le segment de la transformation agroalimentaire doit également se développer pour assurer des produits de qualité irréprochable.

1.2. Description de la trajectoire / l'historique de l'émergence de l'agroécologie dans le pays (est-elle issue de mouvements populaires, politiques, de la science, etc. ?)

L'histoire récente de l'Algérie rapporte, des pratiques agroécologiques dans tous les espaces agricoles et agropastoraux basées sur des semences locales, et des intrants manifestement organiques. À titre d'exemple, les oasiens par exemple ont toujours pratiqué une agriculture basée sur des règles rigoureuses de gestion du végétal en strates, la gestion rationnelle des ressources naturelles, le maintien de la fertilité des sols et l'équilibre naturel, l'agrobiodiversité et la valorisation des produits agricoles. Au fil du temps, les oasiens ont acquis des savoirs et des savoir-faires spécifiques. Tous ces acquis constituent un modèle fondamental de développement agricole durable. Ces systèmes oasiens ont permis la sédentarisation de groupes sociaux dans des milieux arides et essentiellement hostiles, grâce à une production agricole alimentaire diversifiée tout au long de l'année.

À l'orée des années 1970, l'orientation des politiques agricoles a versé vers l'agriculture productiviste afin de subvenir à une démographie galopante et une demande en produits agricoles de plus en plus importante. Les années 1990 ont scellé le sort des pratiques agroécologiques tout en provoquant une déperdition de nombreux patrimoines génétiques locaux au profit de semences, souvent hybrides et plants importés. Tous les espaces agroécologiques d'intensification ont vu une orientation de l'agriculture vers les pratiques conventionnelles et seuls quelques territoires et zones difficiles (montagnes, Sahara et oasis, steppes) ont été relativement épargnés, mais rapidement rattrapés ces dernières années par les pratiques intensives et conventionnelles de production.

Mais vouloir produire plus face à la pression démographique d'une part et d'autre part tenter par des modèles de production agricole productiviste, l'Algérie a encouragé une agriculture conventionnelle de production de céréales, fruits et légumes. Ce modèle agricole fortement dépendant des intrants chimiques a montré ses limites et fait l'objet de débat tant au niveau environnemental que sanitaire.

Tous les bilans établis aujourd'hui en Algérie soulignent les risques d'une pression croissante sur les capacités de reproduction de la fertilité naturelle des terres (érosion, désertification, surexploitation des nappes d'eau), sur les volumes d'eau disponibles (rabattement des nappes, recours aux eaux fossiles) et sur la qualité des eaux (salinité, pollution). L'Algérie figure parmi les pays à fort risque de changement climatique, et tous les rapports et recherches notent que ce changement climatique va exacerber à l'avenir les facteurs anthropiques de dégradation à l'origine de la baisse de productivité des sols et des élevages.

Ce défi écologique met l'État dans l'obligation d'inscrire la durabilité des modes de production comme un élément clé de sa politique agricole. La **Politique du Renouveau Agricole et Rural (PRAR)** et la **loi d'orientation agricole** de 2008 ce sont ouvertes à la dimension écologique de l'agriculture (**peut-être pas suffisamment**) et visent le renforcement des actions de mise en valeur des terres, la diffusion des techniques d'irrigation économes en eau, la lutte contre la désertification et la protection des ressources naturelles, et enfin le renforcement des capacités humaines et techniques du secteur.

4

Face à ces défis, l'émergence en Algérie d'initiatives pour promouvoir une agriculture agroécologique a été porté au départ **individuellement** par des scientifiques, agronomes/écologues, agriculteurs et consommateurs s'inspirant de pratiques ancestrales locales et des discours/expériences autour de l'agroécologie dans le monde. Ensuite, des **organisations de la société civile** ce sont mobiliser pour sensibiliser les producteurs et les consommateurs à l'agroécologie et l'alimentation saine et locale, assurant des formations à un large public, mettent en place des jardins partagés, des fermes en transition vers l'agroécologie, et la création de partenariats directs entre producteurs et consommateurs de type AMAP à proximité des métropoles dont Alger.

Malgré que ces initiatives se structurent « par le bas », la production biologique reste toutefois très marginale et sans réel appui des pouvoirs publics.

Les budgets des politiques agricoles continuent à favoriser davantage une agriculture conventionnelle et industrielle, alors que les effets néfastes sur l'environnement et la santé des producteurs comme des consommateurs ont été largement documentés. Une marge d'effort considérable se présente donc pour laquelle il est encore nécessaire de mobiliser et d'accélérer la décision politique en faveur de l'agroécologie.

2. Résultats des travaux sur le/les thèmes choisis

Reprendre les sections ci-dessous pour chaque thématique traitée dans l'atelier pays.

2.1. Thématique traitée : Biodiversité

2.1.1. **Description du contexte national lié au thème traité : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ?**

L'Algérie présente des écosystèmes variés et de nombreuses espèces végétales et animales largement perturbés par des pratiques et **pressions anthropique** et **climatique** qui induit son **appauvrissement qualitatif et quantitatif**.

L'état actuel de la biodiversité en Algérie se distingue par :

- **une régression du patrimoine génétique** : sous l'effet d'une mauvaise conduite des productions agricole et animale, l'extraordinaire patrimoine génétique de l'Algérie a sensiblement régressé ;
- **un appauvrissement de la flore** : les plus récentes études portant sur la conservation des espèces végétales indiquent que plus de 640 d'entre elles sont menacées d'extinction;
- **une altération des paysages** : l'action humaine, active ou passive, a particulièrement affecté le paysage méditerranéen. L'urbanisation, la déforestation, la dégradation de la steppe et la désertification sont les fléaux qui agressent notre environnement depuis plus d'un siècle, se traduisant par :
 - une menace sur près de 100.000 ha/an, due à la désertification ;
 - une perte en équivalent sols de près de 40.000 ha/an due à l'érosion ;
 - une dégradation du plateau continental et une diminution des réserves halieutiques due à la pollution ;
 - une transformation des paysages et des habitats aggravés par une démographie, une urbanisation et un exode rural préoccupants ;
 - une déperdition de 20 à 30.000 h/an de forêts due aux incendies.

5

Ses liens avec les services écosystémiques et le bien-être humain la situe au cœur d'enjeux majeurs à l'échelle nationale et planétaire où il s'agit de partage équitable des ressources naturelles. À l'échelle des États, des stratégies sont élaborées et des plans d'action sont mis en adéquation avec les spécificités de chaque société.

Pour l'Algérie, la SPANB 2016-2030 (dz-nbsap-v2-fr.pdf) dresse un état des lieux de la biodiversité des différents écosystèmes du territoire national qui demeure conditionné par l'état des connaissances et la disponibilité des données. La SPANB s'articule autour de 4 orientations, 21 objectifs et 113 actions au budget estimé à 100 millions USD avec la priorité donnée à la centralisation de l'exécution par la création d'un service au niveau de la primature, dédié à la biodiversité. Comme autres actions, le développement d'un mécanisme national de compensation écologique et l'expérimentation de mécanismes de financement innovant (ex :

paiement pour services écosystémiques ...etc.). L'évaluation marchande des services écosystémiques est sporadique en Algérie.

2.1.2. Les solutions de la société civile face aux enjeux : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants à l'atelier

Les solutions de la société civile face aux enjeux de Biodiversité		
N°	Liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie	Pour résoudre quel enjeu ?
01	Pratiques <i>in-situ</i> de la sélection et de multiplication de semences par les agriculteurs.	Améliorer l'adaptabilité des semences. Les phoeniculteurs/agriculteurs sont des acteurs clés dans l'innovation et la préservation de l'agrobiodiversité
02	Constitution de stock semencier : c'est une technique de conservation de semences pour en constituer un stock de sécurité diversifié en semences.	Sécurisation et autonomie semencière
03	Projet de conservation de variétés de palmiers dattiers autres que la Deglat Nour à travers une pépinière de rejets dans le cadre du projet européen (PAPENPARD) mené par l'Association El Argoub Laghouat, l'APEB et le CARI.	Préservation de variétés de palmier dattier pour leur multiplication et propagation de leur culture
04	Suivi par inventaire périodique des variétés créées par les phéniculteurs (à partir de noyaux de dattes). Projet INRAA Adrar avec les phoeniculteurs de la région.	Enrichissement de la biodiversité phénicicole
05	Inventaire et conservation des semences céréalières, fourragères, maraichères, condimentaires, médicinale et des arbres fruitiers. Projet INRAA Adrar avec les phoeniculteurs de la région.	Maintien et poursuite de la culture des semences locales.
06	Techniques ancestrales de valorisation des sous-produits de la datte (pâtes de datte, vinaigre, sucre de datte, miel de datte).	Revalorisation des variétés (autre que Deglat Nour) et augmentation des revenus.
07	Bandes boisées : Multiplication par les services des forêts (Conservation des forêts) des essences d'arbres autochtones (pistachier de l'Atlas, genévrier, cyprès du Tassili, acacia...).	Installation de bandes boisées autour des exploitations agricoles qui en les protégeant des vents, constituent des lieux de refuge et de reproduction pour la faune, fournissent du bois d'œuvre, du fourrage, des fleurs à butiner...
08	Mise en défend des parcours et pacages et création de réserves pour la faune sauvage	Préservation de la biodiversité végétale et animale dont une partie est menacée d'extinction.
09	Recours à la culture in vitro, notamment pour les cultivars de palmiers dattiers vieillissant sans perspectives de donner de nouveaux rejets.	Préservation de cultivars rares en voie de disparition

6

2.1.3. Les argumentaires pour l'agroécologie dans le cadre de la biodiversité : argumentaires rédigés à partir de l'analyse des solutions de la société civile, montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

Les solutions de la société civile face aux enjeux de biodiversité		
N°	Les enjeux ou problématiques ?	Comment l'agroécologie peut être une solution ? argumenter ?
01	Perte/baisse de l'agrobiodiversité	L'agroécologie favorise une agriculture diversifiée et une production échelonnée tout au long de l'année. Elle favorise la constitution de stock semencier.



02	Perte de savoirs et de savoirs-faires ancestraux	L'agroécologie allie le savoir scientifique et le savoir-faire accumulé par les agriculteurs. Elle offre une symbiose entre les anciennes pratiques et les innovations scientifiques et techniques.
03	Appauvrissement des sols et pollutions	L'agroécologie contribue au maintien de la fertilité de sols notamment à travers le maintien d'une agrobiodiversité aux besoins alimentaires différentes et bannit/réduit le recours aux intrants chimiques

2.2. Thématique traitée : Changement climatique

2.2.1. Description du contexte national lié au thème traité : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ?

Deuxième plus grand pays d'Afrique, situé au sud de la Méditerranée, l'**Algérie** se compose d'ensembles géographiques contrastés et subit au plan climatique une double influence des systèmes tempérés et tropicaux. Sa situation particulière l'expose à une grande vulnérabilité aux impacts du changement climatique global.

Selon le 4^e rapport du GIEC et les premières conclusions du 5^e rapport du GIEC (GTI et GTII), l'une des régions les plus impactées par les changements climatiques est l'Afrique du Nord.

Le climat a varié au cours du 20^{ème} siècle et le signal du changement climatique apparait dans les **ruptures des séries pluviométriques**. Les scénarios climatiques pour le siècle actuel indiquent un **risque de réduction des pluies** pouvant atteindre 20%. Malgré les incertitudes qui subsistent, ces projections risquent d'affecter des secteurs stratégiques, tels que l'agriculture. Le risque climatique s'ajoute à d'autres facteurs de vulnérabilité liés au mode de développement économique et social dans un environnement naturel fragile et parfois à la limite d'une dégradation avancée.

7

Les enjeux liés aux changements climatiques en Algérie portent sur :

- **Impact sur les ressources en eau** : À titre d'exemple, le Nord-Ouest de l'Algérie a connu une réduction de l'ordre de 40% des précipitations annuelles à partir de la première moitié des années 1970. Les débits des cours d'eau de cette région en sont affectés. Au cours de la période 1976- 2002, les lames d'eau écoulées annuelles moyennes sont 28 à 36% plus faibles que celles de la période 1949- 1976 (Meddi et al, 2009). Les besoins en eau pour la consommation humaine, l'agriculture et l'industrie vont augmenter.
- **Impact sur l'agriculture et la sécurité alimentaire** : L'Algérie souffre de sécheresses chroniques. L'augmentation de l'évaporation du sol peut accentuer son degré de salinité et provoquer sa dégradation. Le réchauffement pourrait entraîner un déplacement des saisons agricoles. Du fait de la forte dépendance de l'agriculture algérienne au régime pluviométrique, le déficit hydrique aurait un impact direct sur la réduction des rendements agricoles. La facture alimentaire risque de s'alourdir.
- **Sécheresses et désertification** : Les changements climatiques, la pression démographique, les pratiques culturales et pastorales qui sont des facteurs aggravants risquent de rendre cette sensibilité plus prononcée dans les décennies à venir. Ce phénomène affecte de façon particulière les régions présahariennes et steppiques. Les

sécheresses sont devenues chroniques avec un impact important sur l’approvisionnement en eau des populations et des secteurs socio-économiques. Ces sécheresses accentuent le phénomène de désertification, la salinisation des sols et l’augmentation de la pollution des eaux causée par la réduction de la dilution des polluants dans les cours. Ce contexte particulier indique clairement que la cause climatique n’est souvent qu’un facteur aggravant d’une situation de dégradation liée à une pression élevée sur les systèmes naturels.

- **Dégradation des oasis** : Les oasis sont généralement implantées dans des sites de dépression qui posent inexorablement le problème d’assainissement et de drainage. Les systèmes de drainage existant pour plusieurs périmètres (Oued Rhir, cuvette de Ouargla, El Goléa, In Salah et une partie du Touat) sont déficients par manque d’entretien. La situation s’aggrave de plus en plus, notamment dans la zone de l’Oued Souf où les superficies irriguées augmentent du fait de l’extension des palmeraies et des rejets de plus en plus importants des eaux usées provenant des zones urbaines voisines. Ceci entraîne une remontée dangereuse de la nappe phréatique qui provoque par endroits l’effondrement des palmeraies, ainsi qu’une charge excessive en nitrates de la nappe phréatique.
- **Tempêtes et inondation** : Le potentiel destructeur des tempêtes en Algérie a souvent été signalé. Ces phénomènes extrêmes peuvent affecter tout le pays et provoquer des dégâts humains et matériels considérables.
- **Invasion acridienne** : L’invasion acridienne constitue un fléau à l’échelle régionale et touche périodiquement le pays. Elle peut provoquer la destruction quasi totale des cultures.

À ces enjeux s’ajoutent :

- les **feux de forêt**,
- la **perte des écosystèmes marins** et la **biodiversité**.

La **variabilité climatique** est caractérisée, ces derniers temps, par

- une augmentation dans l’occurrence et la sévérité des phénomènes extrêmes,
- une modification du régime pluviométrique et un déplacement des saisons.

Par exemple, durant la seule période des 5 et 6 juillet 2018, **cinq nouveaux records de température maximale absolue** ont été relevés sur cinq wilayas, où l’on a enregistré +51,3°C à Ouargla un record pour l’Algérie et pour tout le continent africain, +49,7°C à El-Oued, +49,5°C à Touggourt, +47,4°C à Ghardaïa et +44,8°C à Bechar.

Aussi, durant les 30 dernières années (1988-2017), **les maximas des cumuls pluviométriques** ne s’observent plus forcément durant la saison hivernale (de décembre à février) à Alger où les quantités de pluie enregistrées durant la saison octobre-novembre-décembre sur la période 1988-1997 ont été 12 fois plus importantes que celles en hiver de la même période, et celles de la saison novembre-décembre-janvier l’étaient 20 fois plus. Le constat reste le même pour Oran et Constantine.

Ces situations vont entraîner **plus de jours secs consécutifs**, ce qui aura un impact sur les moyens de subsistance, l’accès à l’eau et les productions agricoles associés à un risque de sécheresse extrême. La température moyenne du globe durant l’année 2020 était d’environ

+1,2°C au-dessus de celle de la période préindustrielle prise comme référence 1850-1900. L'année 2020 aura été, ainsi, l'une des trois années les plus chaudes jamais enregistrées à l'échelle mondiale.

Devant ce constat, l'Algérie travaille à intégrer progressivement la dimension environnementale dans son processus de développement économique et à mettre en place un programme ambitieux (**Plan national Climat 2020-2030**) de développement d'énergies durables et d'efficacités énergétiques, visant à garantir que, d'ici 2030, 40% de son bouquet énergétique provienne des énergies renouvelables et réduire de 7 % de ses émissions des gaz à effet de serre, un taux qui pourrait atteindre 22 % d'ici 2030. L'Algérie a signé la CCNUCC en tant que Partie non visée à l'annexe 1 en 1993, et ratifié le protocole de Kyoto en 2004, énonçant publiquement sa volonté de participer aux efforts internationaux de lutte contre les changements climatiques et leurs effets potentiels, notamment sur le système climatique, les écosystèmes naturels et la durabilité du développement économique.

2.2.2. Les solutions de la société civile face aux enjeux : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants à l'atelier

Les solutions de la société civile face aux enjeux des changements climatiques		
N°	Liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie	Pour résoudre quel enjeu ?
1	Réhabilitation de Savoir-faire locaux respectueux de certaines pratiques : réhabilitation du Calendrier agricole julien pour la gestion du maraichage, la taille, l'orientation des plantations Etc.	Remédier aux changements climatiques et mieux maîtriser les risques.
2	Essais d'autres cultivars sélectionnés dans d'autres lieux, ils pourraient bien avoir certains qui s'adaptent au changement climatique (exemples : avec le réchauffement climatique, Delget Nour réussit très bien à Laghouat, Takerbouchet, Adham Figuig, T'gazza ... peuvent être expérimentées à Ghardaïa et Ouargla).	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir et réhabiliter la biodiversité phoenicicole et par conséquent alléger les dégâts causés par les dérèglements climatiques ▪ Sécurité alimentaire ▪ Enjeux économiques ▪ Enjeux sanitaires
3	S'inspirer des éléments de durabilité des anciennes oasis (strates, biodiversité, gestion rigoureuse des ressources naturelles ... etc.) et les mettre à niveau dans les nouvelles plantations.	Atténuer les effets du changement climatique sur les cultures
4	Revoir l'introduction de nouvelles variétés végétales. Exemple : laurier rose comme répulsif des acariens.	Préserver la santé humaine et l'environnement en évitant l'utilisation des pesticides chimiques
	Utilisation de matériaux locaux de construction, ce qu'on appelle architecture de conception bioclimatique où il y a une autorégulation thermique (pour minimiser l'utilisation des énergies fossiles).	Réhabilitation technique et naturelle des matériaux locaux pour édifier des constructions qui s'intègrent parfaitement à l'environnement et respectent les valeurs socioculturelles.
5	Introduction d'un nouveau modèle énergétique varié (solaire, éolien, biomasse, géothermie)	Rationalisation de l'utilisation énergies fossiles
6	Multiplification et diversification de la couverture végétale au niveau des passages, murs...	Atténuer la chaleur et augmenter l'humidité en période estivale. Atténuer l'effet de poussière génératrice de maladies
7	Consommation des fruits et légumes de saison et consommations « bio » de manière générale	Santé humaine pour éviter l'utilisation des insecticides
8	Encourager la permaculture (jardins familiaux, écoquartiers...)	Enjeux sanitaire, économique et environnemental. Lieu de distraction et de détente à la manière des jardins oasiens

9

2.2.3. Les argumentaires pour l'agroécologie dans le cadre du [thème traité] : argumentaires rédigés à partir de l'analyse des solutions de la société civile, montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

Les solutions de la société civile face aux enjeux du changement climatique		
N°	Les enjeux ou problématiques ?	Comment l'agroécologie peut être une solution ? argumenter ?
1	Sécurisation des approvisionnements alimentaires	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Production locale et de proximité (agriculture oasienne, périurbaine, familiale...) ▪ Production et développement des produits de terroir ▪ Autosuffisance oasienne
2	Enjeux sanitaires	Consommation de produits sains locaux non traités (produits indemnes de pesticides) : <ul style="list-style-type: none"> ▪ qui ne mettent pas en jeu les intrants polluants et énergivores, ▪ atténuant les effets directs sur les maladies chroniques (diabète, hypertension artérielle, cancer, allergies alimentaires ...)
3	Enjeux énergétiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Valorisation des sous-produits pour la production de bioénergie (charbon de bois, BRF, biomasses, biométhane...) et amender les sols. ▪ Utilisation des énergies renouvelables (solaire, éolien, géothermie) dans l'espace oasien
4	Enjeux agricoles	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Réhabilitation du patrimoine oasien et des cultures locales adaptées au milieu oasien ▪ Création de nouvelles oasis adaptées aux nouveaux aléas climatiques en respectant les règles fondamentales du modèle oasien (nouvelles variétés ...) ▪ Préservation de semences locales qui ont prouvé leur adaptation aux conditions pédoclimatiques sahariennes ▪ Développement de bio-insecticides (laurier rose, datura, coccinelles, vinaigre blanc, ortie...) ▪ Deux arbres d'une importance capitale pour l'agriculture saharienne, à introduire : l'Acacia Albida, une fabacée pour fertiliser le sol et le Neem Azidarachta comme alternative aux pesticides chimiques
4	Enjeux économiques	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Encouragement et développement de la permaculture (jardins familiaux, écoquartiers...) ▪ Économie circulaire par la valorisation des différents sous-produits : compostage, production de vinaigre... ▪ Promouvoir les variétés communes de dattes
5	Enjeux environnementaux	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Préservation et promotion de la biodiversité phoenicicole, végétale et animale ▪ Multiplication et diversification de la couverture végétale ▪ Utilisation de techniques de proximité limitant l'utilisation des intrants polluants et énergivores (utilisation des fumiers...)

10

2.3. Thématique traitée : Neutralité en matière de dégradation des terres

2.3.1. Description du contexte national lié au thème traité : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ?

L'Algérie est un pays grand comme un continent avec des **ressources naturelles limitées et fragiles**. Les **conditions climatiques** et leur distribution sont inégales à travers le territoire. Le pays comprend une **grande diversité de l'écosystème** : écosystèmes littoraux, écosystèmes montagneux de l'atlas telliens, écosystèmes steppiques, écosystèmes sahariens avec une grande diversité biologique.



La SAT représente 17,2% de la superficie totale du territoire national. Et 77,87% de la SAT représentée par des pacages et parcours, seulement 20% de SAU, dont la moitié est en repos (46% de jachère). Face à cela, la **croissance démographique** galopante et un mode consommation inadapté avec beaucoup de gaspillage, la qualité des sols et leur dégradation ont affecté et fortement diminué l'autosuffisance alimentaire.

En Algérie, la désertification touche 20 millions d'ha dans les zones steppiques arides et semi-arides où 10 millions d'habitants y résident. Cependant, l'extension des paysages désertiques vers le Nord se manifeste aujourd'hui par la formation de cordons dunaires mobiles dans la frange méridionale des Hautes Plaines steppiques.

La dégradation des terres trouve ses origines :

1. Facteurs naturels

- Conditions climatiques naturelles d'aridité rendent les sols sensibles à l'érosion (érosion hydrique et éolienne)
- Les sécheresses successives rendent davantage les sols sensibles à l'érosion et la dégradation.

2. Facteurs anthropozoïques

- Surexploitation des ressources naturelles et des pratiques culturales non adaptées telles que le surpâturage, le défrichement, les labours illicites et mauvaise gestion des ressources hydriques.
- La nature de la roche mer rend les sols très sensibles à l'érosion et la dégradation. En zone côtière et montagneuse, les sols sont peu résistants à l'érosion, très souvent dégradés (déboisement et incendies, érosion des sols en pente). En zones des hauts plateaux, les sols ont une forte teneur en sel et calcaire et pauvre en matière organique. En zones sahariennes, les sols sont très pauvres en matière organique.
- Les activités humaines (pratiques culturales inadaptées, déboisement, défrichement, industrialisation, l'urbanisation accélérée et au développement des équipements collectifs sur les sols à vocation agricole)
- Exploitation du bois d'une manière anarchique et destruction du couvert végétal avec l'extinction et risque de disparition de plantes endémiques.

- **En Steppe** : labours mécanisés non adaptés en ce milieu fragile, appropriation des terres de parcours, surpâturage important aggravé par une sécheresse endémique, des strates herbacées qui ne régénèrent plus, des sols de plus en plus nus ce qui provoque l'appauvrissement du milieu et la désertification.

Le cheptel ovin se concentre à 70% au niveau de la steppe, il est passé d'un (01) équivalent ovin /4 ha en 1968 à un (01) équivalent ovin pour 0,78 Ha provoquant un pâturage excessif à la recherche d'une offre fourragère gratuite.

Les superficies cultivées sont passées de 1,1 millions d'Ha en 1968 à 2,1 millions d'Ha en 1990 à la suite de défrichements sur des sols fragiles situés en dehors des terres fertiles des fonds des oueds et dayates (zones d'épandage de crues).

-**Au Sahara** : déséquilibre du milieu oasien bien avancé, urbanisation mal maîtrisée, ensablement important et surexploitation des nappes souterraines de manière anarchique. Utilisation du fuel dans les oasis provoquant une pollution du milieu.

Les rejets d'eaux usées non contrôlés dans les oueds
Textes réglementaires et juridiques non appliqués et parfois inappropriés.

Les conséquences sont importantes :

- 1- La **dégradation des sols** s'aggrave depuis 1962 à nos jours. Sur une superficie de 238 millions d'Ha, l'Algérie ne dispose que de 40 millions d'Ha (soit 16,8 %) pouvant supporter des cultures ou une couverture végétale.
- 2- La **faible SAU** ne représente que 8 millions d'Ha (20 %), concentrée principalement dans les régions du Nord à forte concentration d'habitants, ce qui aggrave la situation avec la dégradation et l'amenuisement des ressources naturelles telles que l'eau et le sol.
- 3- **Ratio surface agricole utile par habitant et par an qui ne cesse de diminuer** : de 0,75 en 1962, il passe à 0,25 en 1998 et atteint 0,19 en l'an 2018
- 4- **Alourdissement de la facture de l'importation des blés**, produits agricoles pèsent de plus en plus sur l'économie du pays : Elle se situe autour de 2 milliards de dollars US en plus de 500 millions de dollars US d'intrants agricoles.
- 5- **75% des parcours steppiques sont désertifiés** ou au seuil de la désertification
- 6- Tous les bilans aujourd'hui en Algérie soulignent les **risques sur les capacités de reproduction de la fertilité naturelle des terres** (érosion, désertification, surexploitation des nappes aquatiques).
- 7- **L'exode rurale** et perte de main-d'œuvre et de savoirs faire locaux.
- 8- **Impact sur le pouvoir d'achat** et sur le développement local.

12

2.3.2. Les solutions de la société civile face aux enjeux : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants à l'atelier

Les solutions de la société civile face aux enjeux de la NDT		
N°	Liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie	Pour résoudre quel enjeu ?
1	Dimensionnement des espacements dans les nouvelles palmeraies en fonction des cultivars et de l'hygrométrie. Des espacements 10x10m entre palmier au nord du Sahara et des espacements de 7 x7m voir moins au Sahara central.	Maintenir de l'humidité et un microclimat et éviter la dégradation des terres
2	Plantation de l' <i>Acacia albida</i> entre les palmiers pour atténuer les excès climatiques, fournir 2 quintaux de matière organique/arbre/an, enrichir le sol en azote par cette fabacée...	Couvrir le sol et l'enrichir en matière organique pour éviter sa dégradation
3	Connaître l'Évapotranspiration (ETP) pour déterminer les besoins en eau	Gaspillage de l'eau, lessivage, coût énergétique élevé
4	Les aménagements pastoraux, fixation des dunes, plantations pastorales, mises en défend, aménagement des points d'eau pastoraux (énergies solaire et éolienne), ...	Dégradation des terres et des parcours et par conséquent la désertification
5	Créer des espaces boisés (petites forêts) aux abords des villes, irrigués à partir des eaux usées qui actuellement polluent les oueds.	Éviter la pollution de la nappe phréatique.
6	Privilégier l'agroforesterie à l'exploitation minière dans les grandes exploitations agricoles Remplacement des pivots d'irrigation par des rampes se déplaçant entre les lignes d'arbres.	réduction de l'emploi massif des engrais chimiques entraînant la dégradation des sols. Enrichir le sol en matière organique

7	Entourer les espaces cultivés par des bandes boisées de diverses essences en privilégiant les essences locales. Recherche d'arbres ayant une fin utile même exogènes pouvant s'adapter au milieu saharien (fabacée, mellifère, fourragère, bois ...)	Fournir du BRF pour fertiliser le sol saharien dépourvu de matière organique. Protéger les cultures contre les vents violents, l'échaudage, la sécheresse de l'air.
8	Introduction de l'aquaculture dans les exploitations agricoles	Assurer une partie de l'alimentation des poissons par les produits de l'exploitation agricole. Eau d'irrigation de bonne qualité (riche en éléments minéraux). Surplus de valeur ajoutée. Diminuer l'emploi des engrais chimiques.

2.3.3. Les argumentaires pour l'agroécologie dans le cadre de la NDT : argumentaires rédigés à partir de l'analyse des solutions de la société civile, montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème.

Les solutions de la société civile face aux enjeux de la NDT		
N°	Les enjeux ou problématiques ?	Comment l'agroécologie peut être une solution ? argumenter ?
1	L'aspect environnemental : Préservation des ressources naturelles et éviter les pratiques culturales non adaptés telles que les labours illicites, le surpâturage, le défrichement, le déboisement, mauvaise gestion de l'irrigation et autres, l'emploi massif d'engrais sans apport de matière organique	Évitement de l'épuisement des sols par le forçage des engrais Enrichissement progressif du sol par la matière organique (fumier, BRF, engrais vert, alluvions)
2	L'aspect social : La sensibilisation et la prise de conscience sur la nécessité du changement des pratiques qui accentuent la dégradation des ressources naturelles	L'apprentissage et l'utilisation des bonnes pratiques agricoles, le changement des comportements...
3	L'enjeu économique : Le développement agricole et rural pour assurer la sécurité alimentaire dans le pays	La pérennité du système agricole et le développement des productions agricoles permettent la préservation des revenus des familles rurales et des investisseurs agricoles

13

3. Messages de plaidoyer prioritaires à porter, pour quelle cible, et avec quel objectif de changement ?

Avec un travail collectif d'identification des cibles de plaidoyer et des objectifs de changement, compléter le tableau suivant. Il peut s'agir de cibles du plaidoyer, aussi bien sur le plan national, qu'international. Il peut s'agir de représentants des états, d'institutions, du secteur privé, etc.

Thèmes	Objectif de changement	Cible de plaidoyer	Message de plaidoyer formulé à destination de cette cible
BIODIVERSITÉ	Amender Loi 05-03 du 06/02/2005 relative aux semences, aux plants et à la protection de l'obtention végétale	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural	Cette loi est contraignante et restrictive pour les semences locales. Les semences locales, garants de l'adaptabilité de nos agricultures, sont le fruit de sélection génétique par fois millénaire dont il convient de les préserver et les promouvoir
	Créer un cahier de charge réglementaire et technique pour les semences locales et plants	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural . Centre National de Contrôle et de Certification	Pour l'inscription des semences locales dans le catalogue national
	Préservation et valorisation des pratiques ancestrales respectueuses de l'environnement et de la biodiversité	Ministère de la Formation professionnelle. Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural .	Préservation et reconnaissance des savoir et savoir-faire ancestraux. Les agriculteurs sont porteurs de connaissances et d'expériences inestimables prouvées par la science.
	Création de banque de semences et races locales in-situ	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Ministère de l'Environnement, Ministère de la Justice, Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique	Atténuation de l'érosion génétique des plants et semences locales (végétales et animales)
	Valorisation économique des variétés végétales domestiques (dattier, céréales, ...etc.) et sauvages	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Ministère de l'Enseignement et de la Recherche scientifique	Valorisation de la diversité des semences en générale



CHANGEMENTS CLIMATIQUES

<p style="writing-mode: vertical-rl; transform: rotate(180deg);">CHANGEMENTS CLIMATIQUES</p>	<p>Intégration des différentes énergies alternatives (utilisation et subvention) dans les milieux sahariens</p>	<p>Ministère de l'Énergie.</p> <p>Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.</p> <p>Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique.</p> <p>Ministère de l'Environnement</p>	<p>Atteindre une autonomie de 30% en énergies renouvelables d'ici 2030.</p>
	<p>Création d'un organisme (commissariat, observatoire, office, agence...) spécialisé dans la création, la conservation et la gestion de nouveaux périmètres agricoles inspirés du modèle oasien</p>	<p>Ministère de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique</p> <p>Ministère de l'environnement</p> <p>Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural.</p>	<p>Recherche selon une approche participative appliquée et décentralisée à l'espace oasien (émanant des oasiens) en concertation avec les acteurs locaux (administrateurs, élus, établissements privés ...)</p> <p>et le secteur de la recherche</p>
	<p>Promouvoir la sécurité sociale des agriculteurs et l'assurance agricole pour des dégâts occasionnés par les changements climatiques. Renaissance des certains métiers agricoles (grimpeurs, aiguadier...etc.)</p>	<p>Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural</p> <p>Ministère du Travail et de la sécurité sociale</p>	<p>Couverture sociale pour les métiers agricoles.</p> <p>Couverture sociale et prise en charge des dégâts occasionnés par les changements /dérèglements climatiques</p>
	<p>Encourager et élargir la transition énergétique à travers les territoires et zones agricoles et rurales</p>	<p>Ministère de la transition énergétique</p> <p>Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural</p> <p>collectivités locales, Ministère de l'environnement</p> <p>Ministère des énergies et mines</p>	<p>Allègement des dépenses et charges pour les producteurs agricoles, investisseurs et la population rurale</p>
	<p>Création d'un office de gestion des forages collectifs</p>	<p>Ministère des ressources en eau</p> <p>Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural</p>	<p>Gestion, contrôles et modération de l'utilisation des ressources hydriques</p>



Neutralité en Matière de la Dégradation des Terres	L'application des lois existantes en matière de protection des sols et des ressources naturelles dans chaque territoire et région (code pastoral, forêts, code de l'eau)	Au niveau local : Conservation des Forêts, APC, Forces de l'ordre (gendarmerie).	Sensibiliser pour responsabiliser sur les enjeux de l'application des lois existantes et celles amendées
	Actualiser et adapter les lois au contexte actuel (code pastoral et code de l'eau, ...)	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Ministère des ressources en eau	Avoir des lois fortes et adaptées au contexte actuel
	Intégrer le contexte international par la mise en commun des moyens humains, scientifiques, financiers et matériels	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Ministre de l'environnement	La nécessité de capitaliser toutes les expériences et les moyens pour la préservation des ressources naturelles et la lutte contre la désertification qui devient un problème universel.
	Mettre plus de moyen face aux enjeux de la dégradation des terres et à l'immensité du territoire	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural Ministre de l'environnement	La dégradation des terres est un enjeu majeur qui touche une partie importante du territoire national

Annexe 1 : Programme du webinaire

Horaire	Durée	Activités	Présentations
08h45-09h00	30 mn	- Allocution d'ouverture - Présentation du webinaire et de ses objectifs	Mohammed IDER Adel MOULAI
09h00-09h20	15 mn	- Présentation des principes de l'agroécologie et du contexte algérien	Participants
09h20-10h20	60 mn	<p style="text-align: center; color: blue;">Travaux de groupes (Salles zoom)</p> <p style="color: red;">A- Objectifs :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. <u>Description du contexte national lié au thème traité</u> : comment se pose le problème sur le plan national ? Quelles sont ses conséquences ? 2. <u>Les solutions de la société civile face aux enjeux</u> : liste et description des initiatives, pratiques, projets liés à l'agroécologie recensés parmi les participants au webinaire. 3. <u>Les argumentaires pour l'agroécologie dans le cadre du [thème traité]</u> : argumentaires rédigés à partir de l'analyse des solutions de la société civile, montrant comment tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à tel aspect du problème. <p style="color: red;">B. Les groupes thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - G1 : Biodiversité (BD) - G2 : Changements climatiques (CC) - G3 : Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) 	Participants Rapporteur G1 : BRIK Med Animateur G1 : ABDOUN Fatiha Rapporteur G2 : BOUSDIRA Khalida Animateur G2 : TIRICHINE Belhadj Rapporteur G3 : BENMOUSSA Souad Animateur G3 : TAYEB Ahmed
10h20-11h04	10 mn	- Restitution travaux du groupe 1 : Biodiversité	Rapporteur G1 : Brik Med
	05 mn	- Débat restitution groupe 1	Participants
	10 mn	- Restitution travaux du groupe 2 : Changements climatiques	Rapporteur G2 : Bousdira Khalida
	05 mn	- Débat restitution groupe 2	Participants
	10 mn	- Restitution travaux du groupe 3 : NDT	Rapporteur G3 : Fortas Saliha
	05 mn	- Débat restitution groupe 3	Participants
11h05-11h45	40 mn	<p style="text-align: center; color: blue;">Travaux de groupes (salles zoom)</p> <p style="color: red;">A- Objectifs :</p> <p>Présentation des messages clefs de plaidoyer prioritaires à porter, pour quelle cible, et avec quel objectif de changement ?</p> <p style="color: red;">B. Les groupes thématiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - G1 : Biodiversité (BD) - G2 : Changements climatiques (CC) - G3 : Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) 	Participants Rapporteur G1 : BRIK Med Animateur G1 : ABDOUN Fatiha Rapporteur G2 : BOUSDIRA Khalida Animateur G2 : TIRICHINE Belhadj Rapporteur G3 : BENMOUSSA Souad Animateur G3 : TAYEB Ahmed/
11h45-12h15	05 mn	Restitution travaux du groupe 1 : Biodiversité	Rapporteur G1 : Brik Med
	05 mn	Restitution travaux du groupe 2 : Changements climatiques	Rapporteur G2 : Bousdira Khalida
	05 mn	Restitution travaux du groupe 3 : NDT	Rapporteur G3 : BENMOUSSA Souad
	15 mn	Débat général	Participants
12h15-12h30	10 mn	Clôture du webinaire et remerciement	Participants



Annexe 2 : Liste des participants

N°	Structures	Wilaya	Représentants	Email
01	Ass APEB	Ghardaia	Ider Med	idermed47@gmail.com
			Bensadoun Noureddine	akarbouche@yahoo.fr
			Moulai Adel	moulaiadel@hotmail.com
02	Ass EL Argoub	Laghouat	Brik Med	mohammed_brik@hotmail.com
			Moulai Moulai	moulaim2@yahoo.fr
03	Ass SPEZA	Beni-Abbas	RADJAA Boudjema	radjboud2000@yahoo.fr
04	Ass Terre verte	Naama	BOUARFA Said	said_bouarfa_07@hotmail.com
05	Ass Femme Rurale	Touggourt	BELAHAMOU Mekkia	mekkiabelahammou11@gmail.com
06	Ass El Tahadi	Ouargla	KRIBAA Djamila	
07	Ass TAMENTIT	Adrar	ABDELKHALEK Salaheddine	espoirdz.01@gmail.com
08	Ass Femme rurale Laghouat	Laghouat	BENMOUSSA Souad	sbelmecheri@yahoo.fr
09	Ass JIT déontologie environnementale	Ghardaia	BOUSSEDIRA Khalida	khalida.bousdira@gmail.com
10	Ass des agriculteurs Beni Abbas	Beni Abbas	BOUSSOURI Moulai Ismail	radjboud2000@yahoo.fr
11	Agriculteur Igli	Beni Abbas	BENOTHMANE Mustafa	radjboud2000@yahoo.fr
12	Agriculteur Beni-Abbas	Beni Abbas	BAUDRY Abdelkarim	rdbaudry@yahoo.fr
13	Ass ASPG Guerrara	Ghardaia	MANSOURI Salah	Whatsap
14	Agriculteur	Touggourt	HAFUOD Lamine	hafouda66@yahoo.com
15	Ass de producteurs de dattes	Biskra	DJALLEB Abdelbasset	djellabsalim7@gmail.com
16	Agriculteur Marhouma	Beni Abbas	KHALFI Abdelmajid	terre2012@yahoo.fr
17	USTHB	Alger	ABDOUN Fatiha	fatabdoun@yahoo.fr
18	UNCCD/DGF	Alger	FORTAS Saliha	sfortas.unccd.algerie@gmail.com
19	HCDS	Djelfa	TAYEB Ahmed	taib.hmd@gmail.com
20	INRAA	Adrar	KHORSI Med	kharsi31@yahoo.fr
21	DSA	Ghardaia	TIRICHINE Belhadj	tirichinebelhadj@yahoo.fr
22	INRF	Adrar	BENSAFI Med	moh.safi.forest@gmail.com

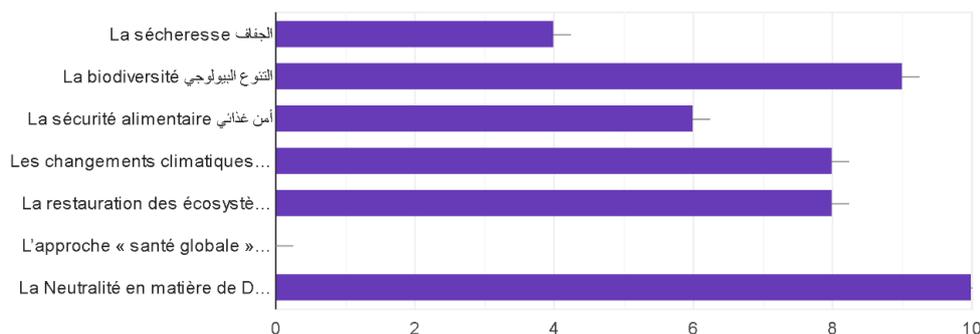
8

Annexe 3 : Sélection des thèmes traités

ما هما أهم موضوعين بالنسبة لك؟ اختر إجابتين فقط. Quel sont les deux thèmes le plus importants pour vous ?

choisir deux réponses.

19 réponses



Annexe 4 : TdR du webinaire



Webinaire Algérie
24 mars 2022

Note de présentation du webinaire national des OSCs algériennes

Webinaire préparatoire à la Désertif'actions 2022

Des solutions agroécologiques pour inspirer la transition



19



Association APEB. Bab Echergui, BP 900.
47005 Beni Isguen – Ghardaïa (ALGÉRIE)
+213 (0) 29 26 91 58 /+213 (0) 554 814 895
aheb.89@gmail.com
www.aheb-dz.org

www.aheb-dz.org

www.cariassociation.org

www.desertif-actions.org



1. Le contexte

Malgré un riche potentiel agricole, l'Algérie est très fortement dépendante des importations pour son alimentation. Les **contraintes agro-climatiques naturelles**, conjuguées aux effets plus récents du **changement climatique** et le **modèle économique** entrepris jusque-là, a bien montré ses limites et pèsent sur le développement de l'agriculture algérienne.

Les perspectives d'avenir sur le plan climatique ne sont guère rassurantes selon de nombreuses études : pluviométrie en baisse, température en hausse, augmentation des accidents climatiques extrêmes, accroissement sévère de l'aridité, vulnérabilité au stress hydrique, érosions des terres et désertification. Ces changements climatiques auront pour effet de modifier le cycle de l'eau contribuant à **une dégradation des terres agricoles**, à **la baisse des productions et des rendements agricoles**, et à une **perte de la biodiversité**. La sécurité alimentaire de l'Algérie sera de plus en plus mise en péril !

Pour lutter contre la dégradation des sols et des terres, les émissions de Gaz à Effet de Serre et l'insécurité alimentaire, une transition vers des systèmes alimentaires plus durables et inclusifs s'impose. L'utilisation des ressources de manière plus efficace et la production de manière plus équitable en sont les principaux enjeux. Dans ce contexte, **l'agroécologie** offre une approche intégrée qui applique simultanément des concepts et des principes écologiques et sociaux à la conception et à la gestion des systèmes alimentaires et agricoles. Elle cherche à optimiser les interactions entre les sols, les plantes, les animaux, les humains et l'environnement global tout en prenant en considération les aspects sociaux qui doivent être abordés pour un système alimentaire durable et équitable.

En effet, l'agroécologie est désormais présentée au niveau international comme une réponse crédible aux attentes sociales en matière d'alimentation saine, de préservation des ressources naturelles, de la biodiversité et d'emplois. Cette crédibilité est encore plus vraie dans le contexte algérien qui fait face aux conditions climatiques des plus extrêmes (stress hydrique, désertification...etc.) et des conditions socioéconomiques (pandémie de la Covid-19, baisse des réserves des hydrocarbures, sécurité alimentaire...etc.).

L'émergence en Algérie d'initiatives pour promouvoir une agriculture agroécologique a été porté au départ **individuellement** par des scientifiques, agronomes/écologues, agriculteurs et consommateurs s'inspirant de pratiques ancestraux locaux et des discours/expériences autour de l'agroécologie dans le monde. Ensuite, des organisations de la société civile ce sont mobiliser pour sensibiliser les producteurs et les consommateurs à l'agroécologie et l'alimentation saine et locale, assurent des formations à un large public, mettent en place des jardins partagés, des fermes en transition vers l'agroécologie, et la création de partenariats directs entre producteurs et consommateurs de type AMAP à proximité des métropoles dont Alger. Malgré que ces initiatives se structurent « par le bas », la production biologique reste toutefois très marginale et sans réel appui des pouvoirs publics.

Les budgets des politiques agricoles continuent à favoriser davantage une agriculture conventionnelle et industrielle, alors que les effets néfastes sur l'environnement et la santé des producteurs comme des consommateurs ont été largement documentés. Une marge d'effort

considérable se présente donc pour laquelle il est encore nécessaire de mobiliser et d'accélérer la décision politique en faveur de l'agroécologie.

2. Un processus collaboratif de construction du plaidoyer

L'APEB, le réseau **RADDO** Algérie et ses **partenaires** se mobilisent pour mettre l'agroécologie au cœur de l'agenda de la lutte contre la dégradation des terres à la COP15 de l'UNCCD qui se tiendra en octobre 22 à Abidjan (Côte d'Ivoire). Ils envisagent également de s'engager dans le processus collaboratif de construction de plaidoyer permettant de recueillir les points de vue et contribution du **plus grand nombre d'acteurs**, et de constituer **une base participative légitime** pour peser sur les décisions publiques de mise en œuvre de l'agroécologie à la 5ème édition de la conférence internationale « Désertif'Actions 2022 ». **Désertif'actions 2022 se donne pour ambition de mettre l'agroécologie au cœur de l'agenda de la lutte contre la désertification et la dégradation des terres, en partageant et mettant en commun les résultats des actions menées par la société civile et la recherche** à travers aux 8 thématiques de travail, en lien avec les enjeux liés aux terres qui font l'objet de discussion politique en particulier dans le cadre de la CNULCD² :

- Les sécheresses,
- La biodiversité,
- La sécurité alimentaire,
- Les changements climatiques,
- La restauration des écosystèmes,
- L'approche « *One Health* »,
- La Neutralité en matière de Dégradation des Terres,
- L'initiative pour une Grande Muraille Verte au Sahara et au Sahel.

C'est dans ce cadre que l'APEB, le réseau RADDO Algérie et ses partenaires veulent contribuer à cette dynamique de plaidoyer en se proposant d'organiser un webinaire national des organisations de la société civile. Le webinaire national se focalisera sur les trois thématiques suivantes :

1. **La biodiversité,**
2. **Les changements climatiques,**
3. **La Neutralité en matière de Dégradation des Terres.**

3. Les objectifs du webinaire national

Le webinaire national du 24 mars 2022 devra permettre l'élaboration de **positions et de recommandations partagées** de la part des membres du RADDO Algérie et de leurs partenaires. Cela permettra de :

- **Favoriser les échanges** entre les acteurs de la société civile sur ces enjeux.
- **Donner la parole** au plus grand nombre d'acteurs, dont les collectivités locales, leur permettant de participer, de s'exprimer et d'être pris en compte dans une dynamique de plaidoyer international.

² Des notes explicatives de chaque thématique sont disponibles sur le lien [Notes explicatives sur les 8 thèmes de Désertif'actions 2022 | CARI \(cariassociation.org\)](https://www.cariassociation.org/notes-explicatives-sur-les-8-themes-de-desertifactions-2022)



- **Constituer un fond argumenté** sur l'agroécologie et la lutte contre la désertification, qui tienne compte des spécificités nationales, et qui sera mutualisé lors du webinaire international, pour être porté par les porte-paroles de la société civile lors de la COP15, puis approfondi lors du Sommet international D'a 22.

4. Public cible et durée

Ce webinaire regroupera un panel d'une vingtaine d'acteurs de la société civile, des acteurs issus de la recherche, des administrations locales et nationales en charge de l'agriculture, de la biodiversité, de la lutte contre la désertification et des changements climatiques.

Le webinaire se déroulera sur la **demi-journée du jeudi 24 mars 2022.**

5. Résultats attendus du webinaire

Le webinaire produira les résultats spécifiques suivants :

Résultat 1 : Les organisations de la société civile et les acteurs partenaires s'accordent sur des éléments de position et de recommandation soutenus par un argumentaire sur le fait que l'agroécologie est une solution faces aux défis de la biodiversité, des changements climatiques, restauration des écosystèmes et la neutralité en matière de dégradation des terres.

Résultat 2 : Les messages clés de plaidoyer en faveur de la vulgarisation et de la diffusion de ces pratiques agroécologiques à l'échelle nationale et internationale.

22

6. Déroulement du webinaire

Le webinaire se déroulera en trois temps forts :

- Présentation des **principes de l'agroécologie** et le **contexte algérien** comme porte d'entrée aux travaux de groupes et débats.
 - Quelles sont les **pratiques qui illustrent l'apport de l'agroécologie** comme une solution de maintien de la biodiversité, d'atténuation des effets des changements climatiques, de la restauration des écosystèmes et la neutralité en matière de dégradation des terres.
 - Quels sont les **messages prioritaires de plaidoyer** à porter collectivement.
- Dans le *premier temps*, il s'agit de faire un zoom sur les principes de l'agroécologie et le contexte national.
 - Le *second temps* fort sera marqué par des travaux de groupes sur chacune des trois thématiques. Les discussions et échanges de ses travaux devraient contextualiser les problèmes traités et expliquer comment l'agroécologie a été une solution à ces problèmes. Cette analyse permettra, à l'issue de ces travaux de produire un argumentaire illustré, montrant comment un tel aspect de l'agroécologie permet de répondre à un tel aspect du problème.



- Le *troisième temps* sera consacré à identifier collectivement les messages clefs de plaidoyer, les cibles du plaidoyer, aussi bien sur le plan national, qu'international. Il peut s'agir de représentants des États, d'institutions, du secteur privé, etc. Pour chaque cible, des messages de plaidoyer prioritaires à porter seront formulés.

Thématique de travail	Questions à traiter lors du webinaire
La biodiversité décline globalement à un rythme sans recédent dans l'histoire humaine et cela constitue une menace pour l'avenir des écosystèmes et de l'humanité. La dégradation des terres est l'un des facteurs de l'érosion de la biodiversité.	Dans quelle mesure l'agroécologie peut-elle être considérée comme solution pertinente face à la perte de diversité biologique ?
Les changements climatiques sont au cœur des préoccupations mondiales et la communauté internationale fait face au double défi de l'atténuation et de l'adaptation.	De quelle manière l'agroécologie peut-elle s'inscrire dans la définition et la mise en œuvre des contributions déterminées au niveau national en matière de changements climatiques ?
La Neutralité en matière de Dégradation des Terres (NDT) est la cible 15.3 de l'ODD 15 sur la vie terrestre. La CNULCD guide les états pour atteindre la NDT avec la mise en œuvre d'actions visant à éviter, réduire et inverser la dégradation des terres.	Dans quelle mesure l'agroécologie peut-elle fournir des solutions pertinentes à intégrer dans les projets d'atteinte de la neutralité en permettant d'éviter, de réduire ou d'inverser la dégradation des terres ?

7. Participants par groupe thématique

N°	Groupes thématiques	Noms et prénoms	Structures
01	Biodiversité	BRIK Mohammed	OSC Laghouat (Rapporteur)
02		ABDOUN Fatiha	USTHB (Animateur)
03		KHORSI Med	INRAA Adrar
04		BELAHAMOU Mekkia	OSC Touggourt
05		HAFUUD Lamine	Agriculteur Touggourt
06		MANSOURI Salah	OSC Guerrara
07		BAUDRY Abdelkarim	Agriculteur Beni Abbas
08		KHALFI Abdelmajid	Agriculteur Beni Abass
01	Changements climatiques	BOUSDIRA Khalida	OSC/URAER Ghardaia (Rapporteur)
02		TIRICHINE Belhadj	DSA Ghardaia (Animateur)
03		BOUARFA Said	OSC Terre verte Ain Sefra /CRSTRA
04		BENOTHMANE Mustafa	Agriculteur Igli (Beni-Abbas)
05		BENSADOUN Nouredine	OSC Ghardaia
06		DJALLEB Abdelbasset	OSC Biskra
07		MOULAI Adel	OSC Ghardaia
08		BOUSSOURI Moulai Ismail	OSC Beni-Abbas
01	Dégradation des terres	BENMOUSSA Souad	OSC Laghouat (Rapporteur)
02		TAYEB Ahmed	HCDS Djelfa (Animateur)
03		BENMOUSSA Souad	OSC Laghouat (Rapporteur)
04		BENSAFI Med	INRF Adrar





05		ABDELKHALEK Salaheddine	OSC Tamentit Adrar
06		MOULAI Moulai	OSC Laghouat
07		KRIBAA Djamila	OSC Ouargla
08		RADJAA Boudjema	OSC Beni-Abbas

